

universel d'activité à Chartres

LE FAIT
DU JOUR

tables et une réforme



internet », une « paperasse trop importante », des « systèmes de calculs différents selon les aides », le « manque de services sociaux » ou encore le fait « d'avoir toujours à justifier d'être handicapé ».

« Un système illisible »

Fabrice Lengart, rapporteur général à la réforme du Revenu universel d'activité, a répondu aux observations avec un état des lieux : « En France, le revenu médian est de 1.700 € par mois. Et une personne qui vit avec moins de 1.041 € par mois est aujourd'hui considérée comme pauvre. C'est le cas d'une personne sur sept dans le pays. Notre système de solidarité se compose d'un grand nombre d'aides sociales qui ciblent des publics spécifiques. Il y a une quinzaine de prestations de solidarité actuellement. »

Fabrice Lengart ajoute : « Une personne sur quatre vit dans un foyer qui touche au moins une aide sociale. Ce système permet d'atténuer la pauvreté. Mais des limites le rendent moins efficaces. La multiplicité des aides et des règles de calcul qui leur sont attachées rend le système illisible. Le RUA consiste à donc à regrouper plusieurs prestations pour mieux articuler leurs règles de calcul. » ■

→ QUESTIONS À



FABRICE LENGART

Rapporteur général à la réforme du revenu universel d'activité

Que retenir-vous de cet atelier citoyen organisé à Chartres ?

Il s'agissait de la cinquième journée du même type qui vise à réunir, dans un même lieu, des bénéficiaires d'aides sociales, des travailleurs sociaux et des citoyens qui se sentent concernés, pour les faire réfléchir au système de prestations de solidarité tel qu'il existe aujourd'hui, mais aussi à la façon dont on pourrait le faire évoluer pour être plus performant et lisible. En tant que rapporteur général à la réforme, j'estime que ces journées sont absolument indispensables. J'ai un rôle technique car je dois assurer le travail intergouvernemental sur le revenu universel d'activité. Mais une réforme de ce type-là ne peut pas se construire uniquement d'un point de vue technique. Elle doit absolument avoir ce retour du terrain, avec du vécu. Il s'agit de savoir les problèmes et les objections soulevés par la population.

C'est une journée positive à vos yeux ?

Oui, cette réunion était réussie car nous avons une assemblée de citoyens extrêmement concernée. Ils ont beaucoup travaillé et réagi. Je suis intimement convaincu qu'il s'agit d'une des conditions de réussite de la réforme.

Propos recueillis
par Simon Dechet

■ INFO PLUS

Observations. En fin d'atelier, après avoir débattu spécifiquement du handicap et des personnes âgées, les participants ont donné leur avis sur le principe de RUA. Si certains saluent la « simplification administrative », d'autres se montrent plus mitigés. Certains redoutent, par exemple, « des économies financières qui ne permettent pas de maintenir les montants des aides dans la future mouture ». « Il ne s'agit pas du tout d'une mesure d'économie », a rappelé Fabrice Lengart.

→ À VOTRE AVIS

Quel bilan tirez-vous de cet atelier de concertation ?



REUBEN

Venu du Loir-et-Cher

Je trouve que l'atelier s'est bien passé. Je me suis inscrit en tant que simple citoyen, car le projet de revenu universel d'activité peut être intéressant dans un débat. Le contenu de cette journée était pertinent, car les intervenants ont bien expliqué les choses, de façon simple et claire. Après, je n'étais sans doute pas le mieux placé pour évoquer les questions liées au handicap ou aux personnes âgées. Mais c'est bien de pouvoir échanger et parler de ces thèmes avec des personnes plus concernées.



NATHALIE

Venue des Pyrénées-Atlantiques

Je suis présidente d'une association nationale qui s'appelle "Handi mais pas que". Il était important que je sois présente pour cet atelier. La sensation que j'ai à la fin de cette journée, c'est que certains sujets n'ont pas pu être évoqués, comme l'invalidité ou la jeunesse. Pour ce qui est de l'intégration de l'allocation aux adultes handicapés dans le futur revenu universel d'activité, je suis totalement contre. Ce serait aller à l'encontre de tout ce qui a été fait depuis près de soixante-dix ans.



THIERRY

Venu des Hauts-de-France

Je trouve cet atelier très intéressant car, pour une fois, on consulte les gens du terrain en amont. Cela peut permettre de mettre en place des choses intéressantes pour unifier, clarifier et rendre plus lisibles des aides sociales parfois nébuleuses en France. Certaines personnes qui ont droit à ces aides ne les demandent pas, car c'est trop compliqué de s'y retrouver parfois. Étant directeur de deux épiceries solidaires, je pense que cette journée est donc constructive. Recueillir le point de vue de la population est un atout.

■ REPÈRES

Calendrier. Un dernier atelier est prévu ce lundi 2 décembre, à Avignon. La concertation doit durer jusqu'à la fin de l'année, avant le vote d'une loi en 2020. Mais la mise en place du revenu universel d'activité pourrait prendre beaucoup plus de temps pour des raisons techniques notamment. Il ne sera probablement opérationnel qu'à la toute fin du quinquennat.